

# Réunion du conseil syndical du 17/01/2024

Présents :

Les membres du conseil syndical : M. André, M. Autebert, M. Boutemy, M. Desthieux, M. Douillard, M. Dubedout (président), Mme Peeters

Les représentants du syndicat Oralía : Mme Orioli, Mme Ratouis

Le gardien : M. Saouli

## **1. Utilisation de la vidéosurveillance / délivrance des codes d'accès par la société d'installation :**

Le mot de passe pour accéder aux fonctions de la vidéosurveillance a été communiqué au syndicat et à M. Saouli.

## **2. Remplacement du siège de la loge :** M. Saouli a fait remarquer que le fauteuil commandé en remplacement du fauteuil de la loge hors d'usage, n'était pas adapté à l'usage 24h sur 24. Un autre modèle plus adapté sera commandé.

## **3. Encombrement du local technique du palier au 28<sup>e</sup> étage pour un usage privé :** le local est désormais vide et fermé. Toutefois, la résidente qui entreposait des affaires dans ce local n'a pas remis les clés qui y donnent accès. Le syndicat va lui écrire un courrier pour récupérer ces clés.

## **4. Intervention de GESTEN mandaté par l'ASLO pour la réparation de la fuite de la colonne d'eau froide batterie haute :** GESTEN a réparé la fuite sans changer la pièce.

## **5. Pré-établissement / signature des permis de feu pour les travaux à venir :** pour réaliser les travaux avec point chaud, l'établissement d'un permis de feu signé par le syndicat et l'agent de sécurité incendie est nécessaire. Un bloc de modèles de ce document doit être mis à disposition à la loge.

## **6. Test du groupe électrogène non-concluant :** M. Saouli signale que, lors du dernier test du groupe électrogène par la société Ecomelec, le groupe électrogène s'est arrêté de fonctionner, laissant notamment un résident coincé dans une cabine d'ascenseur. Or, la société Ecomelec a établi un rapport indiquant que le test n'avait pas révélé de dysfonctionnements du groupe électrogène. Une attention particulière à ce sujet sera portée lors du test du mois prochain. Le mandataire sécurité sera également contacté sur ce point.

## **7. Renouvellement des talkies-walkies :** suite à la demande de M. Saouli, un devis pour la fourniture de 4 talkies-walkies va être demandé par le syndicat.

## **8. Commande de nouvelles serrures + pass pour les parties communes (environ 7 ou 8 serrures) :** le conseil syndical souhaite que M. Saouli fasse un relevé des locaux dont l'accès pourrait être donné grâce à un pass général. Le syndicat demandera ensuite un devis s'appuyant sur le nombre de serrures relevé.

## **9. Statut, propriété et responsabilité du local télécom dit « Orange » qui dessert toute la dalle :** le local concerné appartient effectivement à la société Orange. Il est désormais nettoyé et fermé à clé. Le conseil syndical a constaté que ce local disposait d'un système d'éclairage, alors que ce n'est normalement pas prévu pour les lots au niveau des caves.

## **10. Commande d'un nouvel aspirateur industriel :** Le conseil syndical souhaite que le syndicat fasse la commande d'un nouvel aspirateur industriel.

## **11. Vague de fuites diverses dans de nombreux appartements (chauffages et canalisations d'eau) :** La plupart des fuites concerne des parties privatives. Le conseil syndical rappelle que les résidents doivent contacter leur assureur pour résoudre rapidement leur sinistre. Ils doivent contacter le syndicat, quand la fuite semble concerner des parties communes. Le conseil syndical rappelle que, dans de nombreux cas, les dégâts résultant d'une fuite d'eau pourraient être évités si les résidents fermaient les robinets d'arrivée d'eau pendant leur absence.

**12. ASLO :** les administrateurs de l'ASLO et leurs suppléants représentant la tour Athènes sont désormais MM. Desthieux, Douillard et M. Boutémy et Mme Peeters respectivement.

La prochaine réunion aura lieu le 05/02/2024 à 18h30.

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu sur le site de la tour : [tour-athenes.info](http://tour-athenes.info)